



ELECTIONS RÉGIONALES WALLONNES DU 7 JUIN 2009

Cahier de revendications de Lire et Ecrire en Wallonie



**Lire et Ecrire
en Wallonie**

Table des matières

Données relatives à l'Alphabétisation en Région wallonne en 2006-2007	4
Préambule	5
Contexte	5
Avancées au niveau des pouvoirs publics	6
Proposition 1 Une politique globale de formation en alphabétisation couvrant tous les publics.....	8
Proposition 2 Une politique alpha composée d'actions intégrées et systémiques.....	15
Proposition 3 Une politique de prévention effective tout au long de la scolarité obligatoire	21
Proposition 4 Une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de formation en alpha	23
Proposition 5 Une formation continue pour les travailleurs du secteur de l'alpha	33
Proposition 6 Un soutien des formateurs bénévoles du secteur de l'alpha	35
Proposition 7 Un renforcement des financements structurels.....	36

Nous remercions pour leur contribution à la réalisation de cette publication les associations et personnes, qui, en Région wallonne, ont activement alimenté la réflexion et l'analyse.

Données relatives à l'Alphabétisation en Région wallonne en 2006-2007¹

1 – Enquête
2007/2006-07 sur
l'alphabétisation des
adultes en Communauté
française de Belgique.
Analyse statistique
des principaux résultats
statistiques.

2 – Public potentiel
en Région wallonne =
343.500 personnes
si l'on estime que 10%
de la population de plus
de 18 ans rencontrent
des difficultés
importantes de lecture
et d'écriture.

3 – Au minimum car
le nombre de refus n'est
pas toujours enregistré.

Public potentiel sur l'ensemble du territoire wallon 343 500 personnes²

Nombre d'associations avec une activité d'alphabétisation 156

Nombre total d'apprenants **8057**

Nombre total d'apprenants Lire et Ecrire 3279

Nombre total de personnes refusées au moins 1709³

Proportion Femmes/Hommes

Femmes 64%

Hommes 36%

Statut du public en formation

Travailleurs 6%

Chômeurs complets indemnisés 24%

Sous statut CPAS 21%

Sans revenus personnels 45%

(Pré)pensionnés 2%

Allocations handicap/mutuelle 2%

Moyenne d'âge des apprenants

< 18 ans 1%

18-25 ans 16%

26-40 ans 49%

41-50 ans 23%

> 51 ans 11%

Nationalité des apprenants

Etrangers 63 %

Belges 22 %

Belges d'origine étrangère 15 %

Préambule

Ce cahier de revendications est le résultat d'un travail de réflexion et d'analyse porté par la coordination et les régionales de Lire et Ecrire en Wallonie, leurs partenaires et les apprenants pour que le droit à l'alphabétisation continue à s'inscrire pleinement dans le débat politique.

Ce cahier rassemble donc les revendications issues des préoccupations rencontrées par le secteur de l'alphabétisation au niveau wallon. Ce dernier s'associe aux revendications portées par Lire et Ecrire en Communauté française et à Bruxelles.

Ce document s'appuie sur les pratiques quotidiennes, entre autres les réalités auxquelles sont confrontées directement ou indirectement les opérateurs d'alphabétisation. Appel a été fait aux

apprenants de notre réseau. Leurs analyses font écho, précisent et complètent celles de Lire et Ecrire et de ses partenaires. Toutes leurs interpellations figurent dans ce cahier de revendications.

Plusieurs revendications en lien avec la question de l'analphabétisme relèvent plus directement d'autres secteurs comme celui du logement, de la santé ou de l'insertion socioprofessionnelle. Nous appuyons et soutenons ces opérateurs, experts en leur domaine, pour revendiquer les éléments convergents avec l'alphabétisation.

Enfin, ce cahier de revendications s'adresse aux hommes et femmes politiques, aux administrations, aux partenaires sociaux et à tout acteur concerné par la question de l'illettrisme.

Contexte

Dans la mesure où la question du droit à l'alphabétisation incombe aux pouvoirs publics et que ces derniers ont délégué cette mission aux opérateurs associatifs, il nous semble dès lors important à Lire et Ecrire de faire état, de manière constructive, des interpellations du secteur de l'alphabétisation en vue des élections régionales 2009.

Il est important de souligner la complexité d'une politique d'alphabétisation qui relève de compétences

différentes. En effet, celle-ci appartient à plusieurs niveaux de pouvoir: la Région wallonne, la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté française Wallonie-Bruxelles, l'Etat fédéral et l'Union européenne.

Pour le secteur de l'alphabétisation situé en Région wallonne, les niveaux de pouvoir principaux sont ceux de la Région wallonne et de la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

Cette diversité des niveaux de pouvoir entraîne des différences significatives dans le développement des politiques en matière d’alphabétisation à Bruxelles et en Wallonie même si la volonté de définir une base conceptuelle commune est forte. Ainsi des collaborations existent entre Régions, entre Communauté et Régions et entre ministères ayant des compé-

tences différentes. Cette collaboration est indispensable pour assurer une cohésion minimale sur le champ de l’alphabétisation.

A ce niveau, la Conférence interministérielle pour l’alphabétisation est un outil qu’il faut certainement dynamiser.

Avancées au niveau des pouvoirs publics

Globalement, nous pouvons dire que la législature écoulée a été porteuse d’initiatives et a permis l’avancée de plusieurs “dossiers” à grands ou petits pas. Citons:

> **La mise en place de la Conférence interministérielle** qui rassemble les ministres compétents en matière d’alphabétisation sur l’ensemble de la Communauté française avec la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale.

Celle-ci a instauré un comité de pilotage permanent composé de représentants des principales administrations et cabinets ministériels impliqués dans la politique d’alphabétisation ainsi que du réseau associatif Lire et Ecrire.

Ce comité de pilotage a pour missions essentielles de produire un état des lieux sur l’alphabétisation, de transmettre ses analyses sur l’articulation et

la coordination des politiques d’alphabétisation, de soumettre à la Conférence interministérielle ses recommandations, d’évaluer le développement du nombre de bénéficiaires des actions d’alphabétisation et de proposer de nouveaux dispositifs.

Les années 2008 et 2009 sont marquées par la mise en place de trois projets qui doivent néanmoins encore s’opérationnaliser:

- une nomenclature commune à l’alphabétisation sur l’ensemble du territoire de la Communauté française visant une cohérence de l’offre de formation;
- une enquête harmonisée et la constitution d’une base de données centralisée permettant d’améliorer la coordination des politiques au travers d’une meilleure connaissance du secteur de l’alpha;

- la mise en place de plateformes territoriales à l'échelle de Bruxelles et de la Wallonie en vue de mettre en œuvre une coordination des actions d'alphabétisation par sous-région.

> **Le décret 2004 relatif à l'agrément et au subventionnement des EFT/OISP** mis en application au 1^{er} janvier 2008 qui permet le financement structurel du secteur de l'insertion socioprofessionnelle dont bénéficient les publics ayant un projet de formation ou d'emploi. En Région wallonne, le décret EFT/OISP est une réponse structurelle pour l'organisation de formations en alphabétisation à destination d'un public demandeur d'emploi inscrit dans un projet d'insertion professionnelle.

> **Le plan stratégique transversal (PST) n°2 et n°3**, le premier visant le développement des connaissances et des savoir-faire en Wallonie, le second le renforcement de l'inclusion sociale et précisant des priorités en matière de lutte contre l'analphabétisme.

Tout en inscrivant le droit à l'alphabétisation en tant que priorité au niveau wallon, le plan propose de mieux détecter l'analphabétisme et de mieux orienter les personnes en situation d'illettrisme en s'appuyant sur différents acteurs: Lire et Ecrire, les CPAS, le Forem, l'enseignement de promotion sociale, le secteur du travail intérimaire. Les

actions de sensibilisation et de formation réalisées dans ce cadre ont permis une avancée certaine au niveau de la prise en compte des publics demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme, de la prise de conscience et de connaissance des réalités de l'illettrisme et de l'élaboration de pistes possibles de remédiation.

Le PST3 visait aussi le développement du nombre de places en alphabétisation pour atteindre annuellement 10.000 personnes à l'horizon 2010 en Région wallonne. Dans le secteur associatif, cet accroissement de l'offre de formation se fait via des appels à projets qui n'ont malheureusement aucun caractère structurel et, donc, de long terme.

> **La réforme en 2008 du dispositif "Plans de proximité" en "Plans de cohésion sociale"** au niveau des communes visant le développement social des quartiers et la lutte contre toutes les formes de précarité, pauvreté et insécurité, par l'inclusion d'une thématique alphabétisation dans l'axe 1 insertion socioprofessionnelle. Des projets d'alphabétisation en collaboration avec les communes pourraient voir le jour dans ce cadre.

> **La mise en place de conventions spécifiques pluriannuelles avec Lire et Ecrire** en matière de sensibilisation et de formation en faveur du public "alpha travailleur".

Proposition

1

Une politique globale de formation en alphabétisation couvrant tous les publics



Constat [1]

En Région wallonne, la déclaration de politique générale 2004-2009 affiche la volonté de rassembler les acteurs en vue d'un vaste plan pluriannuel de lutte contre l'analphabétisme.

Il faut cependant constater que les politiques liées aux publics "précarisés" et au développement de l'alphabétisation sont fortement "spécialisées" et "sectorialisées"⁴. Retenons plus particulièrement les politiques publiques qui concernent la formation professionnelle et l'action sociale.

Le secteur de l'alpha est donc confronté, non seulement, à des lignes de conduite et des enveloppes budgétaires plurielles mais également à des lignes de conduite spécifiques. Par conséquent, les publics et opérateurs en alpha subissent directement des discriminations.

Il n'existe, en effet, pas de catégorie sociale ou sectorielle regroupant les personnes illettrées.

Nous avons donc besoin d'une politique globale d'alphabétisation qui permette de rencontrer les projets des personnes en situation d'illettrisme qui sont par nature divers. La réponse ne doit pas être uniquement de type économique et utilitaire mais aussi émancipatrice en vue d'un changement social vers plus d'égalité et d'équité.

Nous souhaitons une alphabétisation pour tous et toutes, c'est là l'axe fondamental de nos revendications.



Revendication [1]

« Lire et Ecrire demande:

la mise en place d'une véritable politique globale coordonnée d'alphabétisation en Région wallonne.

Au-delà d'un cadre conceptuel commun, il est essentiel qu'une concertation constructive s'organise de façon permanente entre les différents ministres compétents afin qu'ils puissent coordonner leurs lignes politiques spécifiques en matière d'alphabétisation. Cette politique doit se concerter et s'organiser au moins avec la politique menée au sein de la Communauté française.

⁴ – A partir de 2008, les financements de la Région wallonne, au niveau de la formation des publics peu qualifiés, sont exclusivement centrés sur les personnes qui s'inscrivent dans un processus d'insertion socioprofessionnelle.

Le public en (ré)affiliation sociale



Constat [2]

Nous assistons aujourd'hui à une discrimination des publics dans la mesure où la structure des financements a une influence importante sur l'offre de formation et ne permet donc pas à tous les publics d'accéder de la même manière à l'alphabétisation. Concrètement, sur le terrain, les opérateurs d'alphabétisation sont malgré eux obligés de sélectionner leur public pour qu'il réponde aux critères administratifs des pouvoirs subsidiaires.

Permettre à toutes et tous, **le libre accès à la formation et à l'éducation** selon les mêmes conditions et avantages relève donc actuellement du défi. Par toutes et tous, nous entendons les citoyens qui, pour l'une ou l'autre raison (pas nécessairement liée à une volonté d'insertion professionnelle), souhaitent suivre une formation en alphabétisation. A ce jour, l'absence de politique à destination des publics qui s'inscrivent dans un processus de (ré)affiliation sociale ⁵, entraîne une différenciation des publics et met en péril la qualité des projets de formation menés avec eux.

Les pratiques nous révèlent un public (potentiel) en situation de (ré)affiliation sociale significatif, soit plus de 50% sur l'ensemble du secteur, qui souhaite suivre une formation.

Faute de législation, l'offre de formation ne peut se développer et la demande ne peut donc être rencontrée.

Suivant les statistiques relevées au sein des régionales de Lire et Ecrire pour l'année 2007, notons que, sur l'ensemble des heures de formation données en 2007, seulement 26% couvrent des stagiaires en (ré)affiliation sociale⁶. Cette importante différence entre le public potentiel et le public fréquentant effectivement nos formations est expliquée par les contraintes d'une segmentation des subsides.



Revendication [2]

← **Lire et Ecrire demande:**
l'octroi de moyens structurels pour la mise en place, par les pouvoirs publics, d'une politique d'alphabétisation qui garantisse aux publics en (ré)affiliation sociale l'accès à une formation de qualité.

⁵ – Il s'agit des citoyens qui pour l'une ou l'autre raison toute aussi légitime poursuivent à travers la formation en alphabétisation un autre objectif que la recherche d'un emploi ou d'une formation qualifiante.

⁶ – Au sein des 8 Régionales de Lire et Ecrire en Wallonie, une moyenne de 31% d'heures de formation est destinée à un public en (ré)affiliation sociale en 2006 contre 26% en 2007. Si nous tenons compte que 50% du public se positionne dans une logique de (ré)affiliation sociale, force est de constater que le droit à la formation de ce public est mis en péril.



Constat [3]

Par ailleurs, les publics en (ré) affiliation sociale n'ont pas accès aux mêmes avantages et conditions de formation (remboursement des frais de transports, de garderie et indemnisation des heures de formation) que ceux octroyés aux publics en insertion socioprofessionnelle. Alors que leurs besoins sont, globalement, identiques!



Revendication [3]

☛ **Lire et Ecrire demande:**
une harmonisation des logiques de financement des publics qui doit passer par une harmonisation des conditions des contrats de formation et l'alignement des subsides de formation à 12 euros de l'heure indexés pour tous les publics de manière à pouvoir faire, sur le long terme, une offre de formation identique à tous les publics.



Ce qu'en disent les apprenants

- > "Qu'on fasse une "loi" qui autorise les personnes en difficulté de lecture et d'écriture, les Sans-abri, les Sans-papiers à suivre une formation.

Mais aussi...

- > Qu'on ne fasse pas de différence entre les personnes chômeuses ou non.
- > Qu'on laisse le temps aux personnes de se former quand c'est difficile pour elles d'apprendre.
- > Qu'on prévoie des cours à domicile pour les personnes qui éprouvent des difficultés à sortir de chez elles, à entrer dans un groupe."

D'autres publics spécifiques requièrent aussi une attention particulière.

Le public des travailleurs



Constat [4]

Aujourd'hui encore, les enquêtes sur les forces de travail nous montrent que les travailleurs les mieux qualifiés ont toujours plus de chances de suivre une formation que les moins qualifiés. Par ailleurs, peu de travailleurs infra-scolarisés ont accès à la formation professionnelle du fait d'un manque de dispositifs de formation professionnelle adaptés aux personnes ayant un rapport difficile à la lecture et l'écriture.

Pour répondre aux besoins des travailleurs infra-scolarisés, il y a lieu de faire reconnaître la formation en alphabétisation comme formation professionnelle, d'augmenter l'offre de formation en entreprise et de maintenir une offre de formation destinée aux travailleurs en dehors des heures de travail, enfin de développer des partenariats entre les secteurs privé, politique et associatif, en associant particulièrement les partenaires sociaux.



Revendication [4]

☛ **Lire et Ecrire demande:**
un appui structurel des actions en faveur des travailleurs infra-scolarisés qui permettent la prise en compte spécifique de ce public et son maintien à l'emploi au travers de différents axes.

> **En matière d'accès à la formation:**

- sensibiliser et toucher, entre autres dans leur milieu de travail, les travailleurs en situation d'illettrisme, les représentants des travailleurs et les responsables hiérarchiques afin de favoriser l'entrée en formation sur base volontaire;
- accompagner l'entrée en formation des travailleurs infra-scolarisés ne se présentant pas spontanément en formation.

> **En matière de recrutement:**

- favoriser l'accès à l'emploi des personnes infra-scolarisées en luttant contre les mécanismes qui prônent la surqualification lors du recrutement.

-->

- > **Concernant les dispositifs de formation:**
- sensibiliser les partenaires sociaux pour que la formation des travailleurs soit reconnue comme formation professionnelle d'une part et que d'autre part, les formations professionnelles soient rendues accessibles aux publics en situation d'illettrisme;
 - reconnaître le droit des travailleurs à une formation professionnelle adaptée à leurs besoins, recommander aux secteurs professionnels d'en assurer la mise en œuvre et la réalisation à travers des conventions collectives spécifiques ou des dispositions particulières au sein de conventions collectives sectorielles;
 - impulser, en concertation avec les organisations syndicales et les fonds sectoriels, des formations d'alphabétisation dispensées pendant les heures de travail, sans perte de salaire ni surcroît de travail;
 - assurer et pérenniser la formation des travailleurs en-dehors de leurs lieux et temps de travail s'ils le souhaitent;
 - pérenniser et développer le système de Congé Education Payé (CEP) sans discrimination possible, c'est-à-dire que quel que soit le type de contrat de travail, le travailleur puisse suivre une formation en

alphabétisation sachant que les emplois à temps partiel sont fréquents dans les secteurs où la main-d'œuvre est peu qualifiée. A ce niveau, nous demandons au moins un retour aux mesures législatives permettant un accès plus large au CEP.



Ce qu'en disent les apprenants

- > "Qu'il y ait une possibilité pour organiser des formations sur des lieux de travail.

Mais aussi...

- > Qu'on donne plus de souplesse aux horaires des travailleurs qui souhaitent se former (cours du soir, en demi-journée, cours particuliers).
- > Que les personnes qui travaillent à temps plein puissent se former un jour par semaine sans perte de salaire.
- > Qu'il y ait une loi qui interdise de renvoyer les travailleurs qui ne savent pas lire et écrire.
- > Qu'on donne une prime aux entreprises qui engagent des formateurs en alphabétisation pour donner des cours ou qui permettent à leurs travailleurs d'aller se former pendant les heures de travail.
- > Qu'on augmente le crédit temps pour les travailleurs qui veulent suivre une formation."

Le public des primo-arrivants



Constat [5]

Les actions menées par le secteur de l'alphabétisation concernent également un public migrant infra-scolarisé. Tant en milieu urbain qu'en milieu rural, les spécificités de ce public doivent être prises en compte. Une de ces spécificités est le fait qu'une partie de ce public est en situation d'illégalité, assignée en centres fermés, etc.



Ce qu'en disent les apprenants

- > "Qu'on donne des papiers pour un an aux personnes qui se présentent au cours.

Mais aussi...

- > Qu'ils puissent choisir leur formation et avoir le droit de se former même s'ils n'ont pas encore leurs papiers.
- > Que le Gouvernement donne des moyens pour ces personnes (formation, crèches, bus).
- > Qu'on donne un budget au CPAS pour des cours de français."



Revendication [5]

↳ Lire et Ecrire demande de:

- > *permettre aux personnes demandeuses de formation en alphabétisation de sortir des centres d'accueil pour suivre la formation à l'extérieur;*
- > *permettre d'assurer la formation selon un volume horaire suffisant par l'apport de moyens adéquats;*
- > *permettre aux écoles de Promotion sociale de développer et de rendre accessible l'offre de formation en Français Langue Etrangère dans le cadre de partenariats avec d'autres opérateurs, notamment associatifs (gratuité d'inscription, pédagogie adaptée et diminution de la taille des groupes, sous-traitance de l'offre de formation);*
- > *donner les moyens financiers nécessaires pour que chaque Centre Régional d'Intégration puisse également développer, en partenariat ou non, une offre de formation en alphabétisation.*

Le public en détention



Constat [6]

De nos jours, l'offre de formation à destination des publics en détention reste encore trop restrictive.

Mettre en place une offre de formation en milieu pénitentiaire implique que l'on prenne en compte le contexte particulièrement complexe et difficile de l'institution carcérale. Les conditions de formation sont souvent tributaires des conditions d'organisation de l'environnement carcéral. Nous souscrivons ainsi pleinement aux constats et demandes de la Fédération des Associations pour la Formation et l'Education en Prison (Fafep).



Revendication [6]

◀ Lire et Ecrire demande de:

- > *mettre en place des processus facilitant l'organisation de la formation;*
- > *favoriser des formules mixtes (en alternance) formation / travail;*
- > *faciliter la diffusion de l'information quant aux possibilités de formation;*
- > *sensibiliser et former le personnel pénitentiaire aux enjeux de la formation des détenus;*
- > *mettre en place des processus et dispositifs permettant une réelle orientation des personnes avant et après détention, ceci pendant et après la détention;*
- > *tenir compte du public en ce qui concerne le travail psychosocial et les exigences et moyens qu'il requiert et développer pour ce faire des outils spécifiques.*

Une politique alpha composée d'actions intégrées et systémiques

La politique d'alphabétisation est multidimensionnelle et intègre des actions de sensibilisation, de formation, de prise en compte des personnes dans toutes les sphères de la société.



Constat [7]

Les spécificités de l'illettrisme et les pratiques nous révèlent la nécessité d'un travail recouvrant de multiples facettes. L'approche de l'analphabétisme ne peut se limiter à une vision exclusivement de formation ou d'enseignement; elle doit intégrer les multiples aspects de la vie.

Aujourd'hui, l'évolution de la société, du point de vue de l'utilisation de la langue écrite, place les personnes vivant l'illettrisme dans une situation où le risque d'exclusion s'accroît. Les personnes en difficulté de lecture et d'écriture n'ont pas directement accès à l'offre de formation. Par ailleurs, le grand public connaît peu les spécificités de l'illettrisme. Il est donc nécessaire de renforcer le développement d'actions de sensibilisation, de mise en réseau, de prise en compte des personnes dans toutes les sphères de la société au niveau local en amont et en aval des formations.

La formation en alphabétisation ne peut devenir une obligation ni une réponse unique pour toute personne en situation d'illettrisme.

Il s'agit de prendre en compte le projet des publics en situation d'illettrisme, directement ou par l'intermédiaire des agents relais, ceci afin d'accueillir, d'accompagner et d'orienter au mieux les personnes.

En effet, si l'analphabétisme génère des problèmes dans la vie quotidienne, il faut aussi travailler à ce que cette non-maîtrise ne constitue pas, pour les personnes, un motif d'exclusion de l'exercice de leurs droits fondamentaux.

La prise en compte des difficultés d'une partie de la population à évoluer dans un univers où certaines informations sont communiquées par écrit doit devenir naturelle. Ce travail complexe et de longue haleine justifie l'impulsion d'une politique de développement communautaire à part entière.

La mise en place de dispositifs territoriaux rassemblant une diversité d'acteurs concernés dans leur offre de services par l'illettrisme d'une partie de la population prend ici tout son sens. Les enjeux sont de plusieurs ordres: une modulation des politiques menées à l'échelle wallonne ou communautaire en tenant compte des spécificités locales et sous-régionales; la coordination des actions réalisées à l'échelle d'un territoire; une écoute et une réponse adaptée aux besoins détectés par les acteurs de proximité; le débat sur des questions prioritaires qui traversent une sous-région.

Par ailleurs, pour **faire émerger la demande d'entrée en formation**, des publics belges en particulier, il est nécessaire de développer une politique d'alphabétisation cohérente et adaptée aux réalités de terrain. En milieu rural, comme en milieu urbain, faire émerger la demande de formation implique un travail de sensibilisation, de prospection et de conception d'une offre de formation adaptée aux personnes qui en sont les plus éloignées: toucher les publics demande beaucoup de temps, il ne s'agit pas d'imposer une offre de formation clé sur porte ni de faire simplement de la sensibilisation.

La question de l'alphabétisation ne se résume pas à la formation. Tout au long de celle-ci et à la sortie, il s'agit d'organiser le passage vers une autre formation qualifiante, un emploi, une nouvelle orientation de vie. Le développement d'actions intégrées d'alphabétisation permet dès lors d'impulser des actions cohérentes au sein de sous-régions.

Ces dernières années, des groupes d'apprenants se sont structurés pour devenir "acteurs" de sensibilisation suite aux formations d'alphabétisation qu'ils ont suivies. Leurs objectifs sont de faire connaître la situation d'illettrisme et de revendiquer des droits pour les personnes en situation d'illettrisme.



Revendication [7]

◀ Lire et Ecrire demande:

la reconnaissance des actions de sensibilisation et le développement d'actions locales pour une prise en compte des personnes dans toutes les sphères de la société en complémentarité des actions de formation.

> En aval de la formation:

- *l'accompagnement des personnes à la sortie de l'alpha en vue de leur permettre de s'inscrire effectivement dans les processus qu'elles auront choisis.*

> Au-delà des moyens dédiés à la formation:

- *l'information de l'opinion publique, des partenaires publics et associatifs, des employeurs, des partenaires sociaux;*
- *la mise en réseau et le développement de partenariats pour la prise en compte des personnes;*
- *le renforcement du travail d'émergence de la demande d'entrée en formation.*



Ce qu'en disent les apprenants

- > “Qu'on informe les gens que Lire et Ecrire existe en finançant des spots publicitaires sur des radios ou télévisions locales.

Mais aussi...

- > Qu'il y ait des publicités de Lire et Ecrire dans toutes les langues.
- > Qu'on fasse un site internet accessible aux apprenants.
- > Qu'on mette des petites annonces dans les journaux locaux.
- > Qu'on finance la réalisation d'émissions sur l'alpha.
- > Qu'on organise une campagne de sensibilisation avec un bus itinérant.
- > Qu'on parle de Lire et Ecrire dans les restos du cœur et qu'on y trouve son numéro de téléphone.
- > Qu'on dise que Lire et Ecrire existe dans les magasins car c'est là que les personnes connaissent beaucoup de difficultés.
- > Qu'on finance la distribution de “gadgets” avec le logo Lire et Ecrire dans différents endroits.
- > Qu'on tienne des stands aux foires, dans des lieux publics, etc.



Constat [8]

La sensibilisation et la formation d'agents relais tels que les CPAS ou le Forem, doivent favoriser l'accès des personnes en situation d'illettrisme à l'ensemble des informations des services et activités qui leur sont utiles, ce qui constitue un droit essentiel, porteur d'émancipation sociale.



Revendication [8]

◀ *Lire et Ecrire demande:*

une meilleure prise en compte par les services publics et les services au public des personnes illettrées en développant les actions suivantes:

- > *privilégier l'information orale;*
- > *simplifier les documents administratifs et/ou financiers;*
- > *rendre accessibles les documents relatifs à l'entrée en formation et à l'emploi;*
- > *rendre l'accueil plus humain en limitant le recours à l'informatique;*
- > *créer des guichets uniques dans les administrations communales pour "décrypter" les courriers et orienter les publics vers les services compétents;*
- > *former le personnel en contact avec les publics à l'accueil et à l'orientation des personnes en difficulté de lecture et d'écriture.*



Ce qu'en disent les apprenants

- > “Que les “administrations” nous donnent des informations plus claires et que les fonctionnaires, surtout à l'accueil, ne cherchent pas à nous faire signer des papiers sans nous expliquer convenablement de quoi il s'agit.

Mais aussi...

- > Qu'on permette aux apprenants de témoigner de leurs parcours dans les syndicats, le Forem, l'ONEM et les autres services (avocats, médecins, mutuelle, etc.).
- > Qu'il y ait une personne disponible dans les services sociaux et communaux pour aider les personnes en difficulté de lecture et d'écriture.
- > Qu'il y ait un meilleur suivi des personnes qui veulent s'en sortir, trouver une formation, un travail par les CPAS ou le Forem.
- > Que l'ONEM et le Forem informent plus facilement les personnes illettrées sur les formations qu'elles peuvent suivre et leur apportent une aide “utile” pour la recherche d'emploi.
- > Qu'on réduise le nombre de “paperasses”.
- > Qu'on développe des aides de type “écrivain public”.



Constat [9]

Le secteur de l'alphabétisation est complexe et multidimensionnel, il est nécessaire d'en poursuivre l'élaboration, en concertation avec tous les acteurs concernés, ceci afin de garantir la mise en place d'une politique globale, cohérente et coordonnée en matière d'alphabétisation au niveau wallon.

Il s'agit, en effet, de garantir un droit effectif à une alphabétisation de qualité et de proximité pour chaque adulte.



Revendication [9]

◀ Lire et Ecrire demande:

de disposer de moyens structurels pour continuer à représenter et à appuyer le secteur de l'alphabétisation, des moyens qui:

- > permettent de promouvoir l'ensemble du secteur;*
- > soutiennent la professionnalisation du secteur;*
- > permettent de représenter le secteur auprès de toutes les instances politiques et institutionnelles ainsi qu'auprès de celles relatives à la formation des adultes, en y faisant entendre une voix concertée;*
- > favorisent l'émergence de nouvelles initiatives et pratiques de terrain;*
- > facilitent la cohérence, la qualité et la mutualisation des actions.*

Proposition**3**

Une politique de prévention effective

**Constat [10]**

Pour qu'un jour il n'y ait plus de personnes en difficulté de lecture et d'écriture, il est nécessaire de prévenir l'illettrisme des adultes et donc d'agir sur ses causes. Ces dernières sont multiples et complexes car souvent "inter-reliées". L'absence de scolarité ou la scolarité écourtée, une très longue scolarité sans effets, de nombreuses ruptures familiales, sociales ou identitaires, un système scolaire discriminant et inéquitable, sont autant de causes identifiées dans nos pratiques et mises en avant par les apprenants.

Pour ce faire, la société doit offrir un enseignement initial qui permette à chaque enfant d'apprendre à parler, à écrire et à calculer à l'école.

En effet, les indicateurs de l'enseignement, aujourd'hui, sont alarmants: 7% des enfants quittent l'enseignement primaire sans Certificat d'Etudes de Base et 50% des jeunes quittent l'enseignement secondaire obligatoire sans en avoir obtenu le diplôme. De plus, ces indicateurs montrent que ce sont surtout les élèves issus des milieux socio-économiques les plus défavorisés qui sont en échec. L'école accentue encore et toujours les différences sociales et culturelles. C'est inacceptable!

**Revendication [10]**

✦ *Lire et Ecrire plaide pour une "Ecole de la réussite" et demande de:*

- > *soutenir l'enseignant dans sa mission en:*
 - *favorisant l'accès des enseignants à l'information et aux outils pédagogiques en permettant aux enseignants de s'inscrire gratuitement dans les bibliothèques publiques et les centres de documentation des Hautes Ecoles;*
 - *valorisant et enrichissant le diplôme de l'enseignant via un cycle de formation relevant de l'enseignement de type long;*
 - *instaurant une spécialisation relative à l'enseignement de la lecture/écriture pour les enseignants travaillant en début de cycle;*
 - *confiant l'attribution des premières années d'enseignement primaire à des enseignants expérimentés;*
 - *intégrant un programme de prévention à l'illettrisme dans le cahier des charges de formation continuée de l'enseignant;*
 - *favorisant des moments d'échanges entre acteurs (inter niveaux et inter réseaux);*
 - *dotant les écoles des moyens nécessaires pour favoriser le partenariat entre parents, enfants et enseignants en*

collaboration avec les écoles de devoirs et les associations d'alphabétisation;

- *favorisant une remédiation précoce à l'intérieur de l'institution scolaire (professeurs spécialisés/psychologues scolaires);*
- *amplifiant les collaborations entre les acteurs d'alphabétisation et tous les corps liés à l'enseignement. Axer ce travail sur la prévention et les conséquences de l'illettrisme.*

> soutenir un public jeune en:

- *appuyant les écoles de devoirs et organismes de jeunesse en matière de lutte contre le décrochage scolaire et d'organisation de la remédiation;*
- *mettant en place au sein des CEFA des formations à destination d'un public jeune en difficulté de lecture et d'écriture.*



Ce qu'en disent les apprenants

- > "Qu'il y ait de bonnes écoles, de bons professeurs pour les enfants.
Mais aussi...
 - > Qu'il y ait un service de cours de rattrapage à la maison et davantage d'écoles de devoirs.
 - > Qu'on soutienne les écoles de devoirs.
 - > Qu'on dépiste plus tôt les enfants qui ont des difficultés scolaires et qu'on les aide (logopédie, remédiation, etc.).
 - > Qu'il n'y ait pas de préjugés à l'école, que tous les enfants puissent se mélanger quels que soient leur couleur, leur religion, leur statut social.
 - > Qu'on parte des centres d'intérêt des enfants pour les motiver à apprendre.
 - > Qu'on informe les enfants sur le rôle des professeurs pour les aider à apprendre.
 - > Qu'on diminue le coût des études.
 - > Qu'on valorise les études professionnelles.
 - > Qu'il y ait une meilleure formation des enseignants avec des spécialistes de l'enfance.
 - > Qu'on organise des journées de sensibilisation pour les enseignants pour qu'ils transmettent aussi l'info auprès des parents en difficulté de lecture et d'écriture."

Proposition

4

Une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de formation en alpha

Pour offrir des formations de qualité, le secteur agit sur divers registres: augmenter l'offre de formation, adapter l'offre de formation suivant les publics, améliorer l'accès aux formations et améliorer l'accès aux nouvelles technologies de l'information.

Améliorer la relation entre l'offre et la demande de formation



Constat [11]

En zones urbaines, les listes d'attente pour accéder à une formation sont longues et les refus de personnes désireuses d'entrer en formation restent trop élevés. En zones rurales, toucher les publics et faire émerger la demande prend un temps important. En effet, les publics en situation d'illettrisme sont parfois fort éloignés géographiquement des lieux de formation proposés, parfois honteux de s'y rendre. Il est donc nécessaire de travailler sur la délocalisation de l'offre de formation et sur la mobilisation des partenariats de terrain sur tout le territoire.

En outre, soulignons le décalage entre une offre de formation dépendante de la structure de financement et le projet des personnes qui souhaitent suivre ces formations. De par leurs limites dans le temps, leur planification et leurs objectifs trop ciblés, les exigences des appels à projets répondent trop peu souvent aux projets de vie des publics en difficulté de lecture et d'écriture.



Revendication [11]

↳ Lire et Ecrire demande:

- > de voir augmenter une offre de formation de qualité, ce qui nécessite des moyens pour garantir des conditions optimales de formation pour ces publics;*
- > l'amélioration de la desserte locale de transports publics et la gratuité des transports publics pour tous les publics qui se rendent à nos formations;*
- > la prise en charge des coûts liés à la décentralisation de l'offre de formation.*

Enfin, il semble prioritaire à Lire et Ecrire que la Région wallonne rejoigne le projet PIACC de l'OCDE mené en coopération et cofinancé par la Commission européenne visant à déterminer les compétences et besoins des personnes en difficulté de lecture et d'écriture.



Ce qu'en disent les apprenants

> “Qu’il y ait un budget pour permettre d’augmenter le nombre d’heures de formation.

Mais aussi...

- > Qu’il y ait plus d’heures de formation pour ceux qui le souhaitent: des heures en plus pour les maths, 2 x 3 h par semaine pour l’informatique, etc.
- > Qu’il y ait des formations plus diversifiées (avec théâtre, expression orale, lecture de messages publicitaires, etc.).
- > Que Lire et Ecrire puisse organiser des activités extérieures (visite de bibliothèques, pratique de sports, etc.) qui mettent les apprenants en situation réelle et qui les aident à apprendre.
- > Qu’on respecte le rythme d’apprentissage de chacun, des groupes de 8 personnes pour favoriser le calme et la concentration.
- > Qu’on adapte les horaires et les programmes de formation aux besoins des apprenants.
- > Que les locaux de formation puissent accueillir des personnes handicapées.
- > Qu’on puisse s’absenter 20 jours par an sans avoir besoin de les justifier par un certificat médical.
- > Qu’il y ait plus de formateurs par groupe pour les différents niveaux d’apprenants.
- > Qu’on raccourcisse le délai entre la demande et l’entrée en formation.
- > Qu’on augmente le nombre de bus par jour sur certaines lignes surtout dans les villages.

Mais aussi...

- > Qu’on organise des navettes de bus adaptées aux horaires de formation et avec des correspondances adéquates, un peu comme le taxi social.
- > Qu’on organise une navette à la disposition des personnes isolées ou handicapées.
- > Qu’il y ait des lieux de formation proches.
- > Qu’on ouvre de nouvelles antennes pour faciliter l’accès des personnes.
- > Qu’on propose une formation dans chaque commune avec minimum 5 personnes.
- > Qu’on freine l’augmentation des tarifs des transports en commun.
- > Qu’on mette en place des cartes de “transport formation” gratuites ou qu’on diminue le prix des transports pour les gens en formation ou en recherche d’emploi.
- > Que les apprenants aient un supplément pour les déplacements en voiture en fonction des hausses de prix de l’essence.
- > Que les frais de déplacement soient payés à l’avance.”

Améliorer l'accueil et le suivi des personnes



Constat [12]

Au-delà du travail de formation au sens strict, un encadrement psychosocial conséquent est réalisé, notamment par les agents d'accueil et de guidance, les formateurs et les coordinateurs pédagogiques, à l'attention de certains publics qui cumulent les fragilités. Le travail d'accueil des publics nécessite de tenir compte du parcours de la personne, de ses difficultés et de ses attentes.

Le premier moment important est celui de l'accueil et de l'orientation qui doit permettre de prendre en compte la personne dans sa demande de formation. Ensuite, c'est tout au long de la formation que le suivi psychosocial de la personne en formation va se réaliser.



Revendication [12]

◀ **Lire et Ecrire demande:**
les soutiens nécessaires pour accueillir dans de bonnes conditions les publics et outiller le personnel qui exerce les fonctions d'accueil, d'encadrement et d'orientation des publics.



Ce qu'en disent les apprenants

> “Qu’il y ait un accompagnement plus individualisé par rapport à l’ISP, à l’entrée en formation, au moment du premier accueil.

Mais aussi...

> Qu’on dote chaque régionale de Lire et Ecrire d’un numéro vert gratuit.

> Que la formation soit libre et non plus obligée par un contrat Forem.

> Qu’il y ait des traducteurs avec la personne qui s’occupe de l’accueil pour le premier rendez-vous, dans le cas de personnes non francophones.”

Améliorer la sortie de formation



Constat [13]

En fin de formation, le stagiaire va prendre connaissance et préparer, avec le formateur et le coordinateur pédagogique, les pistes d'orientation, de formation, d'emploi futur en capitalisant tous les acquis de la formation.

Il est nécessaire de renforcer les passerelles entre les structures d'alphabétisation et les organismes d'insertion socioprofessionnelle (Forem Formation, Promotion sociale, EFT, OISP, missions locales et régionales, Régies des quartiers, IFAPME).

Le passage post-alpha, comme tous les passages, ne correspond pas pour l'utilisateur à une fin de formation mais davantage à une étape: la perspective de continuer à se former est bien présente.

Favoriser les passages des usagers nécessite une conception non linéaire des parcours et réclame l'amélioration des éléments suivants: améliorer les partenariats, élaborer des passerelles, mieux préparer à la sortie et construire des processus de validation de compétence.

7 – Cette revendication s'inscrit dans un principe plus général reconnaissant la formation comme un outil pour réaliser son projet et non uniquement pour entrer dans un processus d'insertion professionnelle.



Revendication [13]

• Lire et Ecrire demande:

- > d'améliorer la connaissance mutuelle des opérateurs de formation alpha et non alpha au sein d'une région ou d'une sous-région pour aboutir à des partenariats plus approfondis;
- > de laisser aux apprenants le temps de se former⁷. Pour les publics très éloignés de l'emploi ou en insertion sociale, restreindre le temps de formation à un volume horaire limité ou une durée maximale constitue une contrainte pouvant conduire à l'échec de la formation;
- > de mettre en place des modules d'alphabétisation complémentaires, simultanément à la formation qualifiante, au sein des formations organisées par les opérateurs;
- > de dégager les moyens nécessaires pour développer le principe de la "formation en alternance". Cela signifie détacher des formateurs ou former spécifiquement des formateurs pour l'organisation systématique de la formation en alphabétisation au sein des OISP et EFT ou d'autres opérateurs concernés par les personnes en difficulté de lecture et d'écriture.



Ce qu'en disent les apprenants

> “Qu’il y ait... plus d’accompagnement des apprenants dans leur recherche d’emploi et de formation.

Mais aussi ...

> Qu’on fasse valoir les “autres” compétences accumulées par les apprenants lorsqu’ils se présentent pour un emploi ou une formation.

> Que Lire et Ecrire organise des cours de permis de conduire.

> Que Lire et Ecrire mette en place des modules pour les chercheurs d’emploi avec plus d’heures de cours (une demi-journée par semaine par exemple).”



Constat [14]

Dans le cadre de l'élaboration de passerelles et filières et dans la mesure où toutes les formations ne requièrent pas une connaissance approfondie de l'écrit, la maîtrise de l'écrit n'est pas un pré-requis. Si elle est requise, elle s'inscrit dans une perspective de sélection des personnes.



Revendication [14]

↳ Lire et Ecrire demande:

- > la possibilité pour les publics en situation d'illettrisme d'entrer en formation qualifiante (auprès des structures telles que le Forem Formation et l'IFAPME) sans maîtriser totalement l'écrit. Ceci nécessite, de la part de ces structures, qu'elles améliorent leur approche pédagogique et adaptent leurs examens d'entrée;*
- > la transparence dans les seuils et critères d'accès requis pour entrer en formation qualifiante;*
- > le développement de l'information sur les dispositifs de filières et passerelles existants à destination des personnes les moins scolarisées ceci afin de mieux les utiliser;*
- > l'appui des opérateurs pour qu'ils puissent aménager les seuils d'accès aux formations;*
- > le soutien des opérateurs pour qu'ils disposent des informations nécessaires pour préparer les publics aux épreuves d'entrée en formation qualifiante.*

• **Lire et Ecrire propose:**

qu'à l'initiative des Commissions consultatives sous-régionales (CCSR), un groupe de travail mixte composé de représentants du secteur de l'alpha et de la formation qualifiante soit créé.

Ce groupe devrait identifier les exigences des employeurs, interroger les profils de métiers, analyser les contenus des postes de travail et des examens d'entrée.

Ce travail viserait à adapter, d'une part, la meilleure préparation à la sortie des formations en alphabétisation et, d'autre part, les exigences des entrées en formation qualifiante.



Ce qu'en disent les apprenants

> “Qu’il y ait davantage de formations pour apprendre un métier.

Mais aussi ...

> Qu’il y ait plus de formations qualifiantes ouvertes aux personnes analphabètes.

> Qu’on favorise les stages en entreprise pour permettre à chacun de se forger une expérience et augmenter ses chances de trouver un emploi.

> Qu’on donne accès à des emplois publics (dans les communes) aux personnes en difficulté de lecture et d’écriture.

> Qu’on propose des emplois à l’essai aux chômeurs et qu’on les embauche selon leurs compétences pas selon le diplôme ou l’âge.”

Valider les compétences



Constat [15]

Comme l'offre de formation est diversifiée, il est crucial de veiller à l'articulation entre les différents dispositifs existants. Renforcer les processus de validation de compétences permettrait d'indiquer clairement à chaque usager où il en est dans son parcours de formation, d'éviter les ruptures entre deux dispositifs, d'identifier les pré-requis à l'entrée d'une formation qualifiante et de préciser les compétences acquises à la sortie. L'information peut également servir à d'autres opérateurs de formation ou à des employeurs potentiels dans le cadre de la recherche d'un emploi. Ce dispositif implique la mise en contact et l'ajustement mutuel entre les opérateurs de la formation.



Revendication [15]

◀ **Lire et Ecrire demande:**
la certification de la formation en alphabétisation. Les centres de validation des compétences devraient pouvoir inscrire dans leurs listes les épreuves externes du CEB. Pour ce point, abordant les filières, passerelles, examens d'entrée en formations qualifiantes et validation des compétences, Lire et Ecrire s'en remet aux revendications de l'Inter-fédération des EFT et OISP.



Ce qu'en disent les apprenants

- > "Que les apprenants soient informés de la "valeur" du certificat obtenu à la fin d'une formation. Ce dernier correspond-t-il à un diplôme?"

Améliorer l'accès aux nouvelles technologies de l'information



Constat [16]

La maîtrise d'un minimum de compétences informatiques pour toute personne désireuse de s'impliquer pleinement dans toutes les sphères de la société (professionnelle, sociale, culturelle, économique, politique ou familiale) est, de nos jours, essentielle. Favoriser l'accès de tous aux technologies de l'information et de la communication doit demeurer une priorité. Nous plaignons pour un droit à une formation de base à l'utilisation de l'ordinateur, adaptée aux publics en situation d'exclusion.



Revendication [16]

◀ Lire et Ecrire demande:

- > **le financement des formations pour l'utilisation de l'outil informatique en formation et le financement, au-delà du plan PMTIC⁸, de cours d'initiation informatique.**
- > **aux politiques publiques de favoriser les logiciels libres afin d'économiser des dizaines de milliers d'euros en droits sur les logiciels "propriétaires".**

⁸ – Plan Mobilisateur des Technologies de l'Information et de la Communication.



Ce qu'en disent les apprenants

- > "Que Lire et Ecrire ait des locaux adaptés à la formation et du matériel informatique en suffisance.
Mais aussi...
- > Qu'il y ait plus d'ordinateurs pour apprendre, pour chercher de l'emploi."

Adapter l'organisation de la formation aux conditions de vie



Constat [17]

Force est de constater la fragilité socio-économique et les situations de vie quotidienne précaires que connaissent bon nombre d'apprenants.



Revendication [17]

◀ *Lire et Ecrire se rallie au Mémoire de l'Interfédération des EFT, des OISP, du Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté et à celui du Centre pour l'Egalité des Chances en matière de lutte contre les exclusions.*



Ce qu'en disent les apprenants

- > “Qu'on augmente le nombre de places dans les crèches et qu'on en diminue les prix.
Mais aussi...
- > Qu'on crée un établissement comme Lire et Ecrire dans chaque ville, avec une crèche intégrée pour les enfants des apprenants. Cette crèche serait gérée par les apprenants.
- > Qu'on augmente le nombre d'écoles de devoir sur le lieu des écoles des enfants et chez Lire et Ecrire.
- > Que les garderies dans les écoles soient gratuites partout.
- > Qu'on assure une garderie pour tous les enfants des apprenants.
- > Qu'on organise des activités pour les enfants des apprenants pendant que leurs parents suivent les cours.
Mais encore... et surtout...
- > Qu'on dispose d'un logement décent et de soins de santé moins chers à tous, conditions essentielles à la fréquentation régulière de leur formation par les apprenants.
- > Qu'on organise des visites culturelles pour connaître le pays, les monuments importants, les cathédrales, les musées.
- > Qu'il y ait un plus large choix de spectacles et de films accessibles avec l'article 27.
- > Qu'on organise une visite médicale pour les apprenants.
- > Qu'ils aient accès à des services juridiques.
- > Qu'on développe des réseaux, des relais de proximité, de type “Système d'Echange Local” (SEL) pour partager les savoirs, les compétences, être utiles aux autres.”

Proposition

5

Une formation continue pour les travailleurs du secteur de l'alpha



Constat [18]

Une offre décentralisée, professionnelle et de qualité exige des formateurs (bénévoles et salariés) bénéficiant d'une formation de base et continuée, du matériel pédagogique adapté et varié, des centres de ressources, un appui technique et méthodologique, des locaux adéquats, un support administratif, financier et de coordination.



Revendication [18]

« Lire et Ecrire demande: le soutien des pouvoirs publics en ce qui concerne la formation des travailleurs du secteur de l'alphabétisation pour pérenniser une offre de formation de qualité et permettre ainsi aux travailleurs de s'investir durablement dans le secteur de l'alphabétisation. »



Ce qu'en disent les apprenants

- > “Qu’il y ait un meilleur encadrement pour répondre aux différents besoins des apprenants: des ateliers intégrés et des équipes pluridisciplinaires composées de travailleurs sociaux, de logopèdes, de formateurs en informatique, mathématiques.

Mais aussi...

- > Que les formateurs aient une formation continuée.
- > Qu’il y ait une continuité dans la formation, c’est-à-dire pas de changement de formateurs.”



Constat [19]

Les nombreuses politiques actuelles de financements conjoncturels sont difficilement compatibles avec des emplois stables et de qualité. Nous pouvons ainsi constater au cours des années écoulées que plusieurs emplois à long terme sous contrat à durée indéterminée (CDI) sont aujourd'hui assumés par des financements annuels (conventions, appels à projets).



Revendication [19]

◀ **Lire et Ecrire demande:**
des moyens structurels et indexés, prenant en compte l'ancienneté des travailleurs en vue de permettre la stabilité des emplois.

Proposition

6

Un soutien des formateurs bénévoles du secteur de l'alpha



Constat [20]

Soulignons l'apport appréciable des formateurs bénévoles qui, depuis la création du mouvement de Lire et Ecrire, soutiennent les équipes de formateurs et assurent un nombre d'heures de formation nécessaires pour répondre à une demande toujours croissante.

Pour maintenir une offre de formation de qualité, Lire et Ecrire prend du temps pour encadrer et outiller les personnes bénévoles.

Les bénévoles sont aussi pour nous la concrétisation de notre volonté que cette action soit citoyenne, associative et pas seulement réalisée par des professionnels.



Revendication [20]

◀ **Lire et Ecrire demande:**
des moyens consolidés pour mobiliser, appuyer et encadrer les bénévoles.



Ce qu'en disent les apprenants

- > "Qu'on développe un réseau de bénévolat pour avoir deux formateurs par groupe (un tandem personne bénévole et salariée) pour mieux répondre aux besoins des apprenants."

Un renforcement des financements structurels



Constat [21]

Pour réaliser ses objectifs et se stabiliser, le secteur de l'alphabétisation en Wallonie a un besoin impératif de moyens financiers structurels. Aujourd'hui, l'ensemble des actions d'alphabétisation en Région wallonne sont largement financées par des sources de financement conjoncturelles (entre 60% et 70%) et relativement peu structurelles (entre 30% et 40%).

En effet, les sources de financement utilisées par les opérateurs sont, dans la plupart des cas, à renouveler chaque année. Ces subventions s'inscrivent trop souvent dans une logique d'appels à projets qui ne permet pas au secteur de se stabiliser ni d'offrir un travail de qualité, inscrit dans le moyen et le long terme. Beaucoup de temps et d'énergie sont alors dépensés annuellement pour répondre aux prescrits des appels à projets et tenter de pérenniser les actions en cours. Ces appels à projets ont également un effet de cloisonnement et de sélection des publics, ce qui n'a pas de sens avec les personnes les plus faiblement scolarisées et les plus précarisées.

L'enveloppe globale octroyée pour réaliser une action de qualité à l'attention de tous les publics n'est pas suffisante. Les heures financées doivent être égales aux heures effectives de présence des apprenants alors que le coût pour l'association égale les heures organisées.

En outre, les missions spécifiques du secteur ne sont pas suffisamment financées par un financement à l'heure effective: l'accueil et la réorientation du public⁹, la couverture géographique large des zones rurales¹⁰, l'accueil des personnes les plus débutantes, l'accueil d'un public francophone de plus en plus précarisé¹¹.

Certains opérateurs d'alphabétisation, de petite taille, n'ont pas les moyens suffisants pour appeler et décrocher certains subsides et développer leurs activités de manière stable et sereine. Le cloisonnement des dossiers est une difficulté supplémentaire alors que le secteur doit gérer un nombre élevé de subventions, parfois pour un même public¹².

⁹ - De très nombreuses personnes sont réorientées vers d'autres associations, faute de place ou pour une meilleure adéquation avec les demandes et besoins des personnes.

¹⁰ - Il est plus coûteux d'avoir des actions délocalisées qu'un seul centre de formation centralisé: pas d'économie d'échelle, coût de déplacement du personnel, sensibilisation à développer et partenariats à construire, etc.

¹¹ - Nous accueillons un public très peu scolarisé qui nécessite une formation spécifique du personnel, une adaptation constante des modèles d'action et la construction de nouveaux dispositifs pédagogiques.

¹² - Pour le public ISP, Décret OISP, convention Forem, appels à projets PST3, appel à projets CNE, etc.

Par ailleurs, le secteur de l'alphabétisation est largement tributaire des montants alloués chaque année par les pouvoirs publics qui le soutiennent sans toujours connaître, de manière anticipative, une indication des montants alloués au secteur pour l'année à venir. Cette situation rend particulièrement délicate la gestion des associations en perpétuel questionnement sur leur financement.

Enfin, les retards de paiements des subsides par les différents pouvoirs publics mettent en péril la survie des associations en les obligeant à avoir recours à des crédits très onéreux. A titre d'exemple, en 2006, "le retard de paiement" pour Lire et Ecrire atteignait en moyenne 221 jours, soit plus de 7 mois. Le coût des intérêts que ces retards ont occasionnés s'est élevé à près de 60.000 euros (intérêts non éligibles dans le cadre des subsides).



Ce qu'en disent les apprenants

- > "Qu'on donne le même argent chaque année pour que les centres de formation en alpha continuent de fonctionner dans de bonnes conditions."



Revendication [21]

☛ Lire et Ecrire demande de:

- > *réintégrer les moyens dédiés aux appels à projets dans une politique globale de financement structurel qui apporte de la stabilité et de la qualité;*
- > *offrir une réponse claire et permanente sur le financement du secteur dans sa globalité;*
- > *simplifier les mécanismes de financement pour alléger la charge de travail des opérateurs alpha et faciliter leur analyse et comparaison;*
- > *simplifier les procédures administratives liées aux subventions;*
- > *assurer le financement dès le démarrage des actions et respecter les délais liés aux décisions et aux paiements des subsides pour les associations actives sur le terrain;*
- > *rendre éligibles les charges d'intérêts directement liées aux modalités de financement des pouvoirs publics.*



Constat [22]

En 2008 et 2009, les décisions relatives aux appels à projets lancés par le Fonds social européen (FSE) pour sa nouvelle programmation 2007-2013 ont eu pour conséquence une diminution de l'enveloppe budgétaire du secteur associatif en général et, en particulier, du secteur de l'alphabétisation.



Revendication [22]

« Dans la mesure où le Fonds social européen représente une source de financement importante des associations d'alphabétisation, Lire et Ecrire demande: aux pouvoirs publics de trouver des réponses et pistes alternatives de financement afin de permettre la continuité des actions engagées.



Ce qu'en disent les apprenants

> "Qu'on donne plus de moyens aux associations qui font de l'alpha."



Constat [23]

Selon toute vraisemblance, la Belgique et la Wallonie n'auront plus accès aux fonds européens après 2013. Il est essentiel et crucial d'anticiper le phasing out du FSE d'ici 2013. Un tel risque mettrait en péril le secteur et la cohérence d'une politique globale et diversifiée au niveau wallon en matière d'alphabétisation.



Revendication [23]

« Dans la mesure où le Fonds social européen représente une source de financement structurelle et importante des associations d'alphabétisation, Lire et Ecrire demande: aux pouvoirs publics de prendre les mesures nécessaires, dès aujourd'hui, pour préparer le phasing out de 2013, et préserver et garantir l'action des opérateurs d'alphabétisation au risque de ne plus pouvoir fonctionner ou de devoir réduire fortement leurs activités d'alphabétisation.

Lire et Ecrire en Wallonie a.s.b.l.

rue Saint Nicolas 2 - 5000 Namur
Tel.: 081/24.25.00 Fax: 081/24.25.08

Courriel: coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be
Site Internet: wallonie.lire-et-ecrire.be